

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Juin 2011

Date de convocation : Le 10 juin 2011
Date d'affichage : Le 23 juin 2011
Nombre de conseillers : En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux Mil onze, le dix-sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SOMON, Maire.

Etaient présents : Monsieur SOMON Laurent, Monsieur DE SAINT RIQUIER Gérard, Monsieur PATTE Didier, Monsieur Hervé LOEUILLET, Madame ETEVE Elisabeth, Madame LECLERCQ Christelle, Mademoiselle Mylène BARBIER, Monsieur Claude HEMON, Monsieur Bertrand ROUTIER, Monsieur POIGNANT Frédéric, Monsieur GARGATTE Pascal formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame Régine DUFOUR

Monsieur Guy LARGY donne pouvoir à M. DE SAINT RIQUIER Gérard

Monsieur Frédéric POIGNANT a été élu secrétaire de séance.

* * *

Délibération suite à la présentation du rapport d'assainissement

Le Maire accueille M. TURPIN, directeur de VEOLIA EAU, venu présenter le rapport annuel du service assainissement dans le cadre du contrat d'affermage.

Il propose à l'assemblée de bouleverser l'ordre des questions à aborder pour ne pas retenir M. TURPIN toute la réunion.

M. TURPIN détaille le rapport et informe que le remplacement d'une turbine est à prévoir. Le Maire rappelle que les travaux de la nouvelle station devraient bientôt débiter et qu'il vaudrait mieux trouver une solution alternative. Mme ETEVE insiste sur la performance du système à trouver.

Pour répondre à une question de Mme ETEVE, M. TURPIN précise à l'assemblée que la mise en place du réseau auto-surveillance est en cours avec le service d'assistance technique aux stations d'épuration du Conseil général (SATESE) et sera réalisé pour fin 2012 selon la réglementation en vigueur pour les équivalents de moins de 2000 habitants.

Mme ETEVE demande également le détail du temps passé par le personnel de VEOLIA sur la station, ce à quoi il est difficile pour M. TURPIN de répondre.

Le contrat d'affermage prenant fin au terme de l'année 2013, il est convenu d'en préparer les modalités de renouvellement à la fin de l'année 2012.

Après en avoir entendu les conclusions, le rapport d'assainissement de l'année 2010 est approuvé à l'unanimité.

Bilan d'épandage des boues

Le Maire propose à M. TURPIN de présenter également le bilan d'épandage des boues. Monsieur PATTE informe l'assemblée qu'il recevra toujours les boues mais ne les épandra plus lui-même. L'épandage s'effectue de mars à décembre pour une surface totale de 15 ha.

Après en avoir entendu le bilan, le Conseil municipal approuve le rapport d'épandage à boues à l'unanimité.

Après le départ de Monsieur TURPIN, la réunion reprend son cours normal et le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 08 avril 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Décision modificative

Le Maire explique à l'assemblée qu'un déplacement de crédit est nécessaire pour pouvoir régler la facture liée l'extension des réseaux de télécommunication route Nationale. Il convient donc de transférer les sommes de 2943,00€ et 1261,00€ précédemment respectivement affectées au compte 238 et 21534 vers le compte 204158.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité.

Budget assainissement- erreur matérielle

Le Maire informe que le budget assainissement présente une erreur dans sa version papier, à savoir que les restes à réaliser sont inscrits en dépenses nouvelles. Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la correction matérielle à apporter au budget assainissement.

Encaissement d'un chèque

Suite au sinistre survenu à la chapelle de COTTENVILLERS, un devis a été établi auprès de M. Claude BARRE pour remplacer le vitrail endommagé dont la restauration s'élève à 652,36€. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité à émettre les titres de recette correspondant à cette dépense.

Adhésion à l'association Geneviève JOY-Henri DUTILLEUX

Le Maire expose à l'assemblée la création de l'association citée en objet et propose l'adhésion de la commune à la structure. La secrétaire de mairie est chargée de la contacter afin d'obtenir plus d'informations et dans cette attente, le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à l'unanimité.

Achat de terrain

Le Maire fait part à l'assemblée de la nouvelle proposition de Me TELLIER concernant la vente des parcelles appartenant à M.THOURY cadastrées G216, 218 et 220 pour une surface totale de 15a66ca au prix de 4€/m². Avant de se prononcer définitivement, le Maire propose aux conseillers municipaux présents de se rendre sur place dimanche 19 juin à 16h45 pour évaluer la pertinence de cet achat, proposition acceptée à l'unanimité.

Aménagement de la mairie

La société VIA BURO a présenté des plans de réaménagement de la mairie retravaillés par M. LOEUILLET et qui emportent l'adhésion du personnel. Contact sera repris avec la société VIA BURO pour une estimation des coûts. Le Conseil municipal est favorable à l'unanimité sur le principe du réaménagement intérieur des bureaux de la mairie.

M. LOEUILLET dresse un bilan négatif de la conduite du chantier de la maison de santé par le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre et aurait été favorable à la dénonciation de la mission organisation, pilotage et coordination.

Délibération suite à la présentation du projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Maire présente le projet de réforme des collectivités territoriales introduit par la loi du 16 décembre 2010 et qui comporte un volet important relatif à l'intercommunalité. La loi fixe trois objectifs : la couverture intégrale des départements par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, la rationalisation de la carte des EPCI et celle des syndicats.

Les communes sont chargées de donner leur avis sur le schéma de coopération intercommunale établi par la commission départementale du même nom.

Elles peuvent également faire de nouvelles propositions avant le mois d'août 2011. Suite à cela, la commission sera consultée à nouveau entre septembre et décembre pour une publication du schéma choisi au 31 décembre 2011.

La commune de BERNAVILLE n'est appelée à se prononcer que sur deux sujets : les ordures ménagères pour lesquelles le Préfet propose la fusion du SMIROM et du SMITOM et l'eau pour laquelle le Préfet avance une fusion entre le SIAEP de BERNAVILLE et le syndicat d'eau de DOMLEGER-LONGVILLERS qui regroupe aussi les communes d'AGENVILLE, CRAMONT et MESNIL DOMQUEUR.

Le projet mentionne également la création d'un syndicat départemental pour l'électricité.

Pour mémoire la proposition du Préfet prévoit le rattachement du syndicat Moyenne Vallée de l'Authie au Doullennais, le syndicat de BERNEUIL à celui de NAOURS entre autres en y adjoignant FIEFFES-MONTRELET et celui de SAINT-ACHEUL au Doullennais également.

Le syndicat de FIEFFES-MONTRELET- BONNEVILLE présente la particularité d'être doté de la compétence eau et assainissement.

Il est prévu dans la loi de revoir les périmètres tous les 6 ans et à terme de faire porter la compétence eau par les Etablissements Publics de coopération intercommunale.

En conclusion, le Maire propose la fusion des syndicats d'ordures ménagères comme édicté dans la proposition du schéma préfectoral, la demande de détachement des communes de BERNEUIL, FIEFFES-MONTRELET et BONNEVILLE du canton de DOMART pour un rattachement scolaire primaire et secondaire à la structure scolaire bernavilloise et un syndicat d'eau ayant le périmètre de la Communauté de communes du BERNAVILLOIS auquel serait adjoint les communes de FRANSU, RIBEAUCOURT, LANCHES SAINT HILAIRE, CRAMONT et MESNIL DOMQUEUR.

Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. SOMON propose à l'assemblée d'ajouter deux points à l'ordre du jour, qui sont acceptés à l'unanimité.

M. SOMON dresse un compte rendu de la rencontre avec M. DUBUS de l'agence de l'eau qui propose de fournir un cahier des charges pour désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour suivre les futurs travaux de la station d'épuration. Un planning a également été proposé. **Mme ETEVE** informe qu'elle s'est rendue à une réunion ce mercredi 15 juin organisée par le Conseil général qui souhaite créer une structure d'aide aux communes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement qui suppléerait aux services d'ingénierie de l'ex DDE et DDA. Cette structure ne fonctionnera pas avant au moins 2012 et le Maire propose à l'assemblée de se prononcer en faveur de la désignation d'un AMO à partir de septembre sans attendre l'éventuelle création de la structure portée par le Conseil général. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'engager la désignation d'un AMO dès septembre et autorise le Maire à adresser les demandes de subventions correspondantes au projet et en particulier à l'Agence de l'eau.

M. ROUTIER, Président du comité des fêtes, adresse sa demande annuelle de subvention. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 3100,00€ au comité des fêtes.

M. SOMON propose de résoudre les points dangereux de circulation et de stationnement par la mise en place d'un plan de circulation, motivé par l'accident de Mme RICHARD qu'il serait souhaitable de ne pas voir se reproduire. Plusieurs points dangereux sont souvent évoqués. La dangerosité de l'angle de la rue CREPIN et de la Rue Raphaël DUPREZ pourrait être résolue par un sens unique, l'entrée de la rue du Château ne serait permise que par la rue des Juifs, un sens unique rue MARTIN résoudrait les problèmes de visibilité qui se posent au carrefour des rues DELCOURT -MARTIN- SOUDET-BEAUMETZ, et un autre de la rue VANNIER vers la résidence LANOYE éviterait l'accès à la rue CREPIN par cette voie. La vitesse excessive route de DOMART est également signalée.

Il souhaite également matérialiser les places de parking rue CREPIN. MM. POIGNANT, PATTE, ROUTIER et DE SAINT RIQUIER sont volontaires pour faire des propositions en ce sens. Le sujet est en réflexion.

SMIROM

M. POIGNANT relate la dernière réunion du syndicat d'ordures ménagères au cours de laquelle l'ouverture de la déchetterie de FRECHENCOURT a été annoncée pour octobre 2011. Celle de BERNAVILLE a été annoncée lors du dernier conseil communautaire par le président du syndicat, Jean-Pierre OSSART, pour la fin de l'année 2011.

Les défauts de qualité de tri sont à améliorer pour continuer à bénéficier des subventions éco-emballage.

SIER

M. ROUTIER dresse le compte rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 mai dernier au cours de laquelle la réforme territoriale a été évoquée. Un projet de changement des statuts va nous parvenir. Il prévoit l'électricité comme compétence obligatoire et le gaz, l'éclairage public et les communications électroniques en compétence optionnelles.

La fin des lampes fluorescentes est prévue pour avril 2015. Le remplacement d'une ampoule présente un coût de 400,00€H.T subventionné à 20% par la fédération d'électricité et à 10% par le SIER.

SIAEP

M. PATTE informe que l'objet principal de la dernière réunion était le vote du compte administratif. L'installation d'une fontaine au cimetière de VACQUERIE a été accordée. La demande de captage et les subventions s'y rapportant sont en cours ainsi que le remplacement des branchements plomb de PROUVILLE et BEAUMETZ.

Mme LECLERCQ demande s'il serait possible d'acheter un nouveau filet de tennis. **M. SOMON** l'informe que cet achat est prévu par la Communauté de communes du BERNAVILLOIS.

Elle signale également le mauvais fonctionnement du micro à la salle des loisirs.

M. SOMON répond que la réparation a été commandée mais n'est pas encore intervenue.

M. SOMON demande à **Mme LECLERCQ** si JEUN'AVILLOIS a l'intention de reprendre ses activités faute de quoi il est à la recherche d'une alternative pour organiser des manifestations ponctuelles en août à destination de la jeunesse. **Mme LECLERCQ** n'a pas d'informations à communiquer sur ce sujet.

Dans le domaine de l'animation des seniors, **M. SOMON** fait part de l'organisation d'une réunion publique à la mi-septembre avec l'UFOLEP qui aura pour thème les activités sportives des personnes âgées.

M. HEMON a participé au Conseil d'école de BERNAVILLE le 31 mai dernier. Les enseignants ont monté un projet nature/jardin pour lequel ils ont reçu l'aide de **M. DUFOUR**. 175 élèves à la rentrée prochaine marquent une hausse des effectifs. L'école a reçu deux tableaux blancs numériques financés par la Communauté de communes du BERNAVILLOIS. Le grillage entre la salle des loisirs et l'école est à remplacer. Les enseignants demandent à ce que soit déplacé le garage à vélo pour qu'ils puissent l'avoir sous les yeux.

La kermesse aura lieu le 24 juin. **M. SOMON** invite les conseillers municipaux à assister à la remise des dictionnaires à 17h30.

M. LOEUILLET signale un gros nid de poule Rue DUPREZ. **M. PATTE** informe qu'il sera comblé en juillet dans le cadre des travaux de réparation de voirie.

M. POIGNANT signale une ampoule d'éclairage public défectueuse rue d'AMIENS.

M. SOMON évoque également l'achèvement des travaux d'éclairage solaire rue du MEILLARD dont les riverains semblent satisfaits de la qualité.

L'assemblée générale du club de football aura lieu le 1^{er} juillet prochain à 19h00.

La séance est levée à 0H30

Le Secrétaire de séance,

Frédéric POIGNANT

Le Président de séance,

Laurent SOMON

Les membres du Conseil Municipal,